

ASUTGV
Compte rendu Assemblée Générale 2014
tenue le 12 février 2015

I - Bilan moral

Relation avec SNCF : 3 réunions : 13/05/14, 15/10/14, 22/01/15

1- Dessertes

1) Maintien de la grille de desserte créée en décembre 2013

- **Principes** :

- > 4 le matin V>P, 2 le midi dans chacun des 2 sens, 6 le soir P>V
- > Repositionnement des horaires en fonction des demandes des usagers de Vendôme (avec recréation de 2 TGV Tours-Paris directs sans arrêt à la gare de Vendôme)

- **Bilan après mise en place de la nouvelle grille**

- > Problème persistant de répartition entre le 7h41 et le TGV direct Tours-Paris
- > SNCF propose un surclassement en 1^{ère} pour 25 personnes en forfait annuel fréquentant le train de 7h41

L'ASUTGV reste vigilante sur la sur fréquentation du TGV de 7h41.

2) Dernier TGV en période d'été (entre début juillet et fin août)

Une enquête a été réalisée en mars 2014 demandant aux usagers leur préférence entre un dernier train à 19h16 ou à 20h16 pendant l'été.

La majorité a choisi de mettre le dernier train à 20 h 16.

2- Retards

1) Impacts des travaux sur les horaires en 2014

■ Une légère remontée de la régularité pour les TGV Abonnés en 2014:

- Régularité à 5' pour les TGV abonnés Vendôme <> Paris : 86,9% (84,6% 2013)
- Irrégularité à 5' pour les TGV abonnés Vendôme <> Paris : 4,3% (4,8% 2013)

Cependant, entre fin septembre et mi décembre, les travaux de renouvellement des appareils de dilatation de Vouvray puis de Naveil, ont entraîné des ralentissements de vitesse sur zone et des restitutions tardives pour les premiers TGV du matin. Une grève a également perturbé le trafic en juin 2014.

Suite à cette grève, décision d'une compensation : réduction de 33% sur l'abonnement de juillet pour les abonnés forfait.

3- Prix

Stabilité des prix Forfait en 2013 (hebdo, mensuel, annuel).

Au 31 décembre 2014, une augmentation tarifaire de 2,6% sur les abonnements

A cette augmentation, il faut ajouter celle liée à l'augmentation du taux de TVA (de 7 % à 10 %)

4- Transport, parking, accès

L'ASUTGV a demandé aux élus de développer plusieurs solutions visant à faciliter l'accès à la gare :

- Création ou adaptation de lignes de transport en commun afin de réduire le nombre de voitures à la gare
- Mise en oeuvre de solutions pour anticiper davantage l'engorgement du parking payant
- Recherche de solutions pour sécuriser et développer des espaces de stationnement gratuits autour de la gare.

1) Parking

Parking payant saturé en 2014 compte tenu de l'augmentation du flux :

Dernières augmentations du nombre de places : aménagement de 40 places en 2011 puis 50 places en 2014 (soit 450 places actuellement). La capacité du parking viendra à saturation d'ici un à deux ans.

Nous avons signalé à plusieurs reprises à EFFIA les problèmes d'éclairage ; le nécessaire devrait être fait dans les prochaines semaines.

Sécurisation de l'accès piéton à la gare

D'une manière générale, l'accès pour les personnes stationnant à l'extérieur de la gare est de plus en plus dangereux

- Demande de sécurisation auprès de la mairie de Vendôme (étude à finaliser pour fin mars) : travaux qui devraient donc être réalisés

2) Transports en commun

. Nouvelle desserte VBus mise en place en septembre 2013

Principe en 2013 : plus de ligne spécifique gare TGV (navette) mais création d'une ligne commerciale avec plus d'arrêts sur Vendôme, de la ZI sud à la gare TGV (= augmentation très significative du temps de trajet centre-ville / gare TGV)

Conséquence : taux d'insatisfaction = 90% (enquête de l'ASUTGV sur une centaine de questionnaires, en décembre 2013).

Depuis la rentrée de septembre 2014, mise en place à titre expérimental (pour 1 an) d'une navette plus directe pour le centre ville sur 2 TGV le matin (6h40 et 7h20) et 2 TGV le soir (18h10 et 18h35).

Résultat en dessous des prévisions mais limité par le nombre de dessertes

. Création de nouvelles lignes de transport en commun

Suite à une enquête lancée fin 2011 sur besoins habitants de Villiers/Thoré/Naveil et d'une actualisation en octobre 2013, une étude technique et financière a été réalisée par le Conseil Général 41 et présentée en décembre 2013. Celle-ci retenait une desserte de proximité entre les communes de Naveil et Villiers et la gare TGV sur les 4 TGV du matin et 5 le soir à partir de 17h32 pour un coût d'abonnement mensuel de 49 €.

Le CG 41 accepte de contribuer pour la 1ère année à hauteur de 50 % des 64 000 € diminué de la participation des usagers

Répartition en fonction d'une hypothèse d'utilisateurs :

- si 30 abonnés à l'année + 220 occasionnels, contribution des usagers = 16 000 €
- subvention du CG41 = 24 000 €
- autres financements à trouver = 24 000 €

. Autres solutions pour accéder à la gare

Développement du co-voiturage pour les abonnés, en particulier de Vendôme (lancement récemment d'une étude via la SOFRES mais aussi prochainement avec des enquêteurs dans des trains pour définir les besoins des abonnés).

5- Infos commerciales de la SNCF

Information sur les dispositifs de la SNCF pouvant intéresser les usagers :

- Mon Forfait Annuel : +35% d'inscrits en plus en 2014, avec 308 abonnés MFA (soit 55% des abonnés Vendôme - Paris)
- Garantie Ponctualité Pro active : +17% d'inscrits (soit au total 359 abonnés soit près des 2/3). En 2014, une indemnisation moyenne de 19 000 points par abonnés impactés.

Des nouveaux services lancés en 2014 pour faciliter le voyage des abonnés:

- Mémo pratique Abonnés Forfait en janvier
- La carte Grand voyageur dans les applications mobiles en avril
- Le module de réservations multiples pour les abonnés mensuels en juin
- Une nouvelle prime du programme Voyageur pour les MFA en septembre
- Des envois de mailing aux abonnés pour chaque période de travaux

6- Services dans les gares

L'aménagement général de la gare a été amélioré : nouveaux écrans d'information + nouveaux messages audio + déco sur vitres

7- Relation avec les adhérents

Communication entre l'ASUTGV et les usagers :

- site de l'ASUTGV : asutgv.villiers-sur-loir.com. (il nécessite une actualisation)
- Distribution de tracts (AG)
- Navetteur : pas de numéro sorti en 2014
- Trois enquêtes auprès des usagers (1 sur horaire dernier TGV l'été en mars + 1 enquête sur les créneaux horaires de navette Vbus + 1 enquête sur projet pépinière numérique)
- Envoi de mails aux adhérents : PV AG du 13 février 2014, une lettre ouverte aux élus et candidats aux élections 2014 et 2 informations sur l'indemnisation de juillet
- Baisse du nombre d'adhérents après augmentation sur les 3 dernières années.
- Soirée champêtre : dernière en date le 9 juin 2012

II - Bilan financier

| Charges d'exploitation | | Produits d'exploitation | |
|-------------------------------|-----------------|--------------------------------|-----------------|
| Boîte Postale | 78,00 | Report résultat 2013 | 2 383,74 |
| Assurance GAN | 153,20 | Caisse au 31/12/2014 | 202,00 |
| Frais annexes AG | 84,00 | Adhésions | 470,00 |
| | | | |
| Total Dépenses | 415,03 | Total Recettes | 2 798,77 |
| Résultat excédentaire | 2 382,96 | | |

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

Cotisations : le montant de la cotisation est maintenu à 12,00 € pour 2015.

III - Election des membres du Bureau

Sortants :

- . Stéphane Adam
- . Patrick Chiron
- . Agnès Artis
- . Sylvie Cantau
- . Nicole Trentesaux
- . Thierry Briffault
- . Yves Gauthier
- . Bruno Thibault
- . Stéphane Bretonneau

Deux nouveaux entrants au sein du Bureau : Jérôme VORGEAT et Rémi COMBA.

Le nouveau Bureau est donc composé de 11 membres.